

CONSEILS ET INFORMATIONS GRATUITS

Les conseillers Habitat d'INHARI, opérateur mandaté par la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous conseillent et informent dans la concrétisation de votre projet de travaux :

- Informations sur les travaux que je peux réaliser,
- Connaître les aides financières disponibles,
- Trouver des artisans qualifiés RGE,
- Trouver un organisme agréé *Mon Accompagnateur Rénov'*,
- Informations techniques.

PERMANENCES GRATUITES PRÈS DE CHEZ VOUS

SUR RENDEZ-VOUS

Faites appel à un conseiller INHARI

RENSEIGNEMENTS

02 32 08 13 00

contact@inhari.fr

Maison France Services

Assistance démarches
numériques et administratives

inhari avec **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat



Prendre
rendez-vous
en ligne



PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence
nationale
de l'habitat

CCM
Communauté de Communes
des 4 Rivières en Bray

Conception - Réalisation - Photos : INHARI - Illustration : Freepik - Mai 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

CCM
Communauté de Communes
des 4 Rivières en Bray

inhari avec

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Être bien conseillé pour rénover
mon habitat sereinement

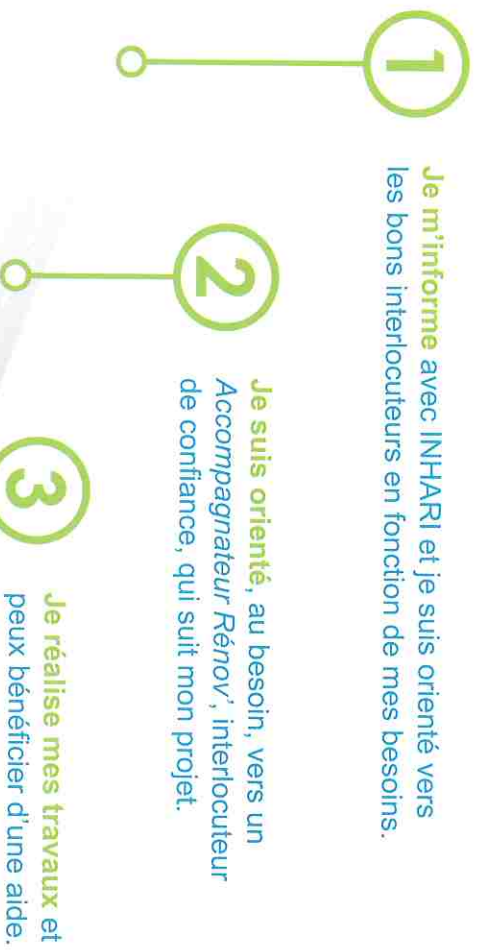
Des conseils gratuits, neutres et indépendants

C'EST LE MOMENT DE RÉNOVER VOTRE LOGEMENT !

La Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray co-finance sur votre territoire un service public de proximité en matière de **rénovation de l'habitat**.

Ce dispositif permet à tous les **propriétaires du parc privé** du territoire de bénéficier de **conseils gratuits** et d'**informations** sur les **aides financières** auxquelles vous avez droit.

Un parcours simple et unique pour tous vos projets de rénovation :



POUR QUELS TRAVAUX ?

- Les travaux d'économie d'énergie (Isolation, chauffage, menuiseries, ventilation...)
- Les travaux d'adaptation du logement permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap (Monte-escalier, rampe d'accès, remplacement d'une baignoire par une douche...)
- Les travaux de réhabilitation globale de logements très dégradés ou vacants (Gros oeuvre, électricité, plomberie, toiture...)



Quelles que soient vos ressources,
des aides existent !

Renseignez-vous !